« Gilets jaunes », un an après : «Les réponses policières et judiciaires extrêmement dissuasives ont été la cause principale de démobilisation»

18/11/2019 à 18h09

Pour Aline Leclerc, journaliste au Monde, la cause principale de démobilisation ont été les *réponses policières et judiciaires*» . Elle répondait aux question des lecteurs du Monde.

Dans quelle mesure la réponse très « énergique » en termes de maintien de l'ordre (changement de doctrine de celui-ci, nombre record d'énucléé·e·s et autre mutilé·e·s) a contribué à la démobilisation ?

Les réponses policières et judiciaires ont été extrêmement dissuasives en effet. C'est la cause principale de démobilisation – en plus d'une certaine lassitude, de dissensions sur les ronds-points, et des mesures économiques d'ampleur débloquées par le gouvernement.

En janvier, le grand nombre de blessés a pu avoir un effet galvanisateur sur certains manifestants, qui ont trouvé, dans la dénonciation des méthodes policières, une nouvelle raison de se mobiliser. Mais il a fait fuir beaucoup de manifestants. Pour moi, les femmes et les retraités étaient beaucoup moins nombreux qu'en novembre.

Mais, surtout, et on insiste moins là-dessus, c'est la réponse

judiciaire qui a contribué à décourager les manifestants. Le Monde a publié la semaine dernière les chiffres de la réponse pénale, ils sont sans précédent : on parle de plus de 10 000 gardes à vue dans toute la France.

A Paris, la moitié se sont soldées par un classement sans suite. C'est donc qu'elles ont massivement été utilisées préventivement. Pour avoir recueilli de nombreux témoignages, je peux vous dire que leur passage en garde à vue pour des faits d'apparence anodine (la confection d'une banderole invitant à un pique-nique, à Nantes, par exemple) a beaucoup marqué les manifestants, qui avaient des casiers vierges pour la plupart. Cela en a dissuadé beaucoup de continuer la lutte dans la rue. […]